

# Les Échos Lauranais

Décembre 2009

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## ÉDITO

Tout au long du mois, des expositions, des réunions, des colloques se sont tenus à travers tout le département pour rendre hommage aux victimes des inondations, évoquer les événements des 12 et 13 novembre 1999, expliquer les mesures prises et annoncer les dispositions envisagées pour diminuer la vulnérabilité des zones habitées.

Il y a dix ans, notre département comptait 25 morts, 3000 personnes évacuées, 25 000 foyers privés d'électricité, 232 communes sinistrées, 2,65 milliards de francs (404 millions d'euros) de dégâts : habitations, routes, voies ferrées, ponts, installations industrielles, artisanales, commerciales, cultures...

Ici à Laure, et sans remonter loin dans le temps, après 1921, 1930, 1940, 1965, 1987... 1999 restera dans les annales : 70 habitations sinistrées, des dégâts importants sur la voirie, les ponts, les réseaux, les ruisseaux, la digue du plan d'eau, des véhicules et autres matériels rendus inutilisables et... un traumatisme persistant chez tous ceux qui ont été touchés.

Le 26 octobre dernier, l'exposition « Mémoire du risque d'inondation » était présentée à Laure, au foyer municipal, par le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude, dont notre commune est membre. Cette exposition, organisée à l'initiative du SMMAR 11, fait le tour des communes du département. Elle est un outil d'information et de sensibilisation au risque d'inondation. Au travers de vingt et un panneaux très pédagogiques, outre le rappel de l'historique des crues, une explication du fonctionnement des rivières et mécanisme des crues et une présentation de la politique de prévention et d'alerte, les populations ont pu suivre l'évolution des travaux réalisés et prévus pour qu'à l'avenir nous puissions au mieux éviter de revivre de tels drames.

La démarche mise en œuvre a pu être expliquée :

- vision globale du phénomène d'inondation sur l'ensemble d'un bassin versant,
- traitement du cours d'eau dans sa totalité, de sa source jusqu'à son embouchure,
- aménagement de bassins de rétention destinés à écrêter les crues et édification, si besoin, d'ouvrages destinés à protéger les zones habitées,
- élaboration d'un plan annuel d'entretien de la ripisylve
- définition et intégration des zones inondables dans le document d'urbanisme (PLU),
- élaboration des plans communaux de sauvegarde, alerte des riverains concernés, mise en sécurité de l'habitat.

En matière d'inondation, comme pour ce qui est de tout autre risque majeur, il convient de rester conscients que l'on peut, à tout moment, se trouver confrontés à des événements d'une ampleur exceptionnelle, dont l'intensité peut être supérieure à tout ce que l'on a déjà vécu ou imaginé.

Il faut envisager toutes les situations et même les pires et s'y préparer pour, le moment venu, être prêts à faire face.

Jean Loubat, Maire de Laure  
Président du Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude

### ELECTIONS MSA 2010

Du 5 au 20 janvier, vous allez élire vos représentants à la MSA.

La MSA, votre régime de protection sociale, soutient et défend le monde agricole et rural. Avec son guichet unique, la MSA gère votre protection sociale de façon globale. Tout au long de votre vie, elle est votre interlocuteur unique. La MSA est un organisme mutualiste administré par des représentants élus.

En janvier, vous recevrez un courrier de la MSA contenant le matériel de vote et vous indiquant la marche à suivre.

### DÉSOLANT, INADMISSIBLE

Il existe dans notre village des personnes capables d'actes de malveillance graves : 2 platanes en ont été victimes, puisque des perforations et entailles perpendiculaires pratiquées à la tronçonneuse en vue d'y introduire des produits toxiques ont été pratiquées anonymement. Il faut maintenant abattre ces arbres morts. La commune envisage de porter plainte. Sans commentaires...

### POLLUTION ! INDIGNATION !

Pendant deux jours, une fumée noire et toxique s'est élevée aux confins de notre village. Dans un feu laissé à l'abandon par son propriétaire, brûlaient, pêle-mêle, palettes et bâches en plastique ! Nous sommes tenus de trier nos déchets ménagers, à mettre dans les conteneurs (sacs noirs) ou recycler (sacs jaunes) et la déchèterie du Tinal est à notre disposition pour apporter ce que nous devons éliminer.

Est-ce donc si difficile d'effectuer ces gestes citoyens ou bien faut-il que nous ayons un gendarme dans le dos pour nous sentir responsabilisés ?

Paresse ? Incivisme ? Irrespect ?

A l'occasion des fêtes de Noël, de nombreux cadeaux vont être déballés. Offrir des cadeaux, c'est bien, mais c'est encore mieux de montrer à ses enfants que les grandes personnes savent que les cartons sont à apporter à la déchetterie du Tinal ou à donner à la collecte du recyclable (avec les sacs jaunes) et surtout pas dans les conteneurs collectifs à ordures ménagères. De la même façon, les objets en verre doivent être apportés dans les conteneurs à verre.

### COMMUNIQUÉ DU CIAS

Un guide pratique destiné aux seniors et à leurs proches a été édité par le Pays Carcassonnais. Ce guide sera distribué par les services municipaux dans les prochains jours.

D'autre part, les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sont informés qu'un service nouveau leur est destiné : la Mission Locale d'Insertion est à leur écoute pour ce qui relève de l'emploi, de l'insertion, de la formation, du logement, de la santé, etc.

Un conseiller reçoit les personnes intéressées, en toute confidentialité, au cours de permanences organisées dans les communes.

Prochaine permanence à Laure (Maison des Associations), le mercredi 6 Janvier 2010 de 14 h à 16 h 30.

En cas d'urgence, contacter le CIAS du Haut Minervois.

### TÉMOIGNAGE

Dans la journée, « le service facturation d'EDF » a essayé de contacter une cliente à son domicile. Le soir venu, celle-ci rappelle EDF (le numéro se trouve sur vos factures, prix d'un appel local).

Après s'être assurée de ne pas avoir d'arriéré, elle demande à être mise en service avec un conseiller. Une personne lui répond et demande l'objet de son appel. elle leur

répond que le service facturation a essayé de la joindre dans la journée et qu'elle désirait savoir pourquoi, et là grande surprise : il y a pas de service facturation chez EDF démarchant téléphoniquement les clients.

**En fait, des commerciaux se faisant passer pour des agents d'EDF mais travaillant pour la concurrence**, démarchent les personnes et se déplacent aussi à leur domicile. Le but ? Obtenir copie de leur facture pour s'approprier leurs références clients et tous renseignements utiles. Après quoi, leur abonnement est résilié sans qu'elles puissent s'y opposer et elles se retrouvent chez un autre fournisseur.

Aucun moyen de recours ni pour vous, ni pour EDF, étant donné que désormais tout se traite par téléphone. Le pire c'est qu'ensuite, on lui a expliqué qu'il est très difficile de reprendre un abonnement chez EDF, que cela peut être long et coûteux.

**Donc, il faut être prudent, ne rien communiquer (EDF dispose déjà de toutes les informations) et prévenir un maximum de personnes autour de vous.**

**Attention, il existe de nombreuses autres arnaques au téléphone.**

#### LE NOËL DE NOS AINÉS

Comme chaque année, nos aînés qui vivent en maison de retraite ne seront pas oubliés. Le CCAS de la commune leur rendra visite à l'occasion des fêtes de fin d'année avec un petit présent.

#### RUGBY FÉMININ

Un déplacement s'effectuera le 5 décembre à Montpellier afin de soutenir l'équipe féminine de rugby. S'inscrire auprès de M. Jean-Paul Ouradou, (prix du voyage : 5 euros).

#### UNE BELLE INITIATIVE

A l'occasion de la Semaine nationale de la Coiffure, les élèves de notre école ont réalisé des dessins sur ce thème. La dynamique Candide, propriétaire du salon Candide Coiffure, a sélectionné les meilleurs d'entre eux et les expose dans son salon de la Grand rue jusqu'au 8 décembre. Pour remercier les enfants, elle leur a offert un goûter et des friandises qui ont été grandement appréciées.

Cette semaine, comme dans 3000 autres salons, Candide offre un bracelet aux clients dans le cadre de la Journée de lutte contre le Sida. Toutes nos félicitations et nos encouragements à Candide pour sa gentillesse et sa générosité.

#### COLLECTE DES BOUCHONS

La collecte des bouchons est stoppée, faute de filière de traitement. Vous pouvez les placer dans les sacs jaunes, avec les déchets recyclables.

# LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

## MARCHÉ DE NOËL

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 10h30

L'école de Laure organise son traditionnel marché de Noël dans la cour de l'école. À cette occasion vous trouverez différentes réalisations des élèves. À partir de 14h30, au foyer, les enfants chanteront avant l'arrivée du Père Noël.

## MALGRÉ LA CRISE LA FÊTE CONTINUE...

Quoi de plus sympathique que de passer la fête du réveillon entre amis ou en famille ! Un bon moyen pour oublier nos soucis quotidiens.

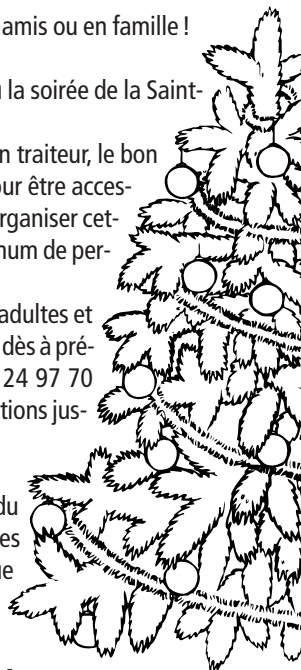
C'est pourquoi le comité des fêtes a décidé d'organiser à nouveau la soirée de la Saint-Sylvestre.

La tâche était ardue... il est parfois délicat et dur de trouver le bon traiteur, le bon menu, le bon animateur, la jolie décoration, le prix le plus juste pour être accessible à tous. Il est souvent difficile de trouver du temps libre pour organiser cette soirée, et ce, dans un seul but : faire plaisir et satisfaire un maximum de personnes. Malgré tout, ces petits tracas ne sont pas importants.

Cette soirée vous sera donc proposée au tarif de 50 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans. Vous pouvez vous inscrire dès à présent chez M. Dominique Maurel ou Mme Martine Masia (04 68 24 97 70 pour réservation). Les menus seront affichés dans le village. Inscriptions jusqu'au 21 décembre 2009 dernier délai.

Venez donc nombreux pour une fête réussie.

Je tiens à remercier particulièrement tous mes amis bénévoles du comité des fêtes, tous les bénévoles de toutes les associations, les élus qui nous soutiennent et tous ceux qui nous aident à chaque manifestation. Merci à tous ceux qui aiment notre village et qui veulent que Laure vive.



## UNE CRÈCHE VIVANTE POUR FÊTER L'ÉPIPHANIE

DIMANCHE 3 JANVIER 2010

Organisée par les amis du Patrimoine. Programme :

– 10 h : Rassemblement devant l'église où se formera le cortège, pour faire le tour du village. En tête M Brianc et ses chevaux : Suivront M. Labadie avec la charrette, la crèche vivante, les enfants du catéchisme du canton, les Rois Mages, les bergers avec moutons et chèvres, la confrérie de la violette de Toulouse, enfants et adultes costumés représentant les métiers d'autrefois, l'Harmonie Municipale de Carcassonne et toutes personnes qui désirent participer

– 11h : Messe célébrée par les Abbés Souchon et Naudinat avec la crèche au chœur de l'église, l'Harmonie Municipale de Carcassonne, les Chorales de Laure, Saint-Frichoux et d'Azille.

Après l'office, dans le Kiosque, vous seront proposés oreillettes et vin chaud (une oreillette et un verre de vin chaud : 1 €). Vente de billets de tombola 1 €.

– 13 h : un repas sera servi au foyer ouvert à tous.

Menu : Salade + Pâté, Fréginat, Fromage, Galette des Rois, Vin, Laurette, café. Prix 16 € adultes et 8 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Inscription : Boulangerie, M. Masia, J. Mestre, chez les catéchistes du Canton. (27 décembre dernier délai.) Veuillez apporter vos couverts merci. Chèque à l'ordre de l'Association Patrimoine. Contacts : tél M. Masia 04 68 78 12 74 ou J. Mestre 04 68 78 12 39.

Les bénéfices de cette fête et les dons personnels viendront compléter les fonds destinés à la restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.

## GRAND CONCERT DU NOUVEL AN

DIMANCHE 10 JANVIER 2010

Devant le succès remporté l'année dernière par la qualité de ce concert, la municipalité a décidé de reconduire cette manifestation le Dimanche 10 janvier 2010 à 15H30 (foyer municipal) avec la Lyre Municipale de Limoux et ses 50 musiciens sous la direction de Guy Robert.

Entrée 7euros, gratuit pour les jeunes, buvette et gateaux à l'entr'acte.